CHAUFFEURS - LA CONDUITE PRÉVENTIVE SUR SIMULATEUR 3D

Pôle d'activité

TRAVAUX, ENTRETIEN ET PROPRETE PUBLICS

Formule

Présentiel

Prix/participant

303,00 €

Nombre max. de participants/session

6

Durée de la formation

1 jour (8h30-16h30)

Personne de contact

Wassim BOUAISSI Facility Manager

wbouaissi@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

La règlementation prévoit que tout chauffeur de camion professionnel et chauffeur d'autocar/autobus doit pouvoir présenter, en plus de son permis de conduire ordinaire, une attestation de capacité professionnelle, matérialisée sur le permis de conduire par un Code 95. Cette attestation de capacité professionnelle doit être renouvelée tous les 5 ans. Ce renouvellement peut être obtenu en suivant 35 heures de cours de perfectionnement dans un centre de formation agréé par le SPF Mobilité & Transport.

Chaque module suivi permettra l'obtention d'un certificat de participation à une formation continue obligatoire CAP - Code 95, reconnue par le SPF Mobilité & Transport, telle que définie par l'arrêté royal du 4 mai 2007, octroyant 7 points.

Deux modules sont obligatoires et les autres modules sont optionnels :

- Modules obligatoires :
  - Module 1 : Conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (cours distincts pour les permis C et D)
  - Module 2 : Législation et utilisation du tachygraphe
- Modules optionnels :
  - Module 3 : Sécurisation dans le chargement – Arrimage (permis C uniquement)
  - Module 4 : Mesures préventives en matière d'accidents de la route – Accidentologie

- Module 5 : Législation routière (mise à niveau)
- Module 6 : Ergonomie (cours distincts pour les permis C et D)
- Module 7 : Gestion du stress
- Module 8 : Assertivité et gestion de l'agressivité
- Module 9 : Premiers secours
- Module 10 : Sécurité dans le transport scolaire (permis D uniquement)
- Module 11 : La conduite préventive sur simulateur 3D

La présente fiche concerne le **module 11 "La conduite préventive sur simulateur 3D"**.

Public cible

Cette formation s'adresse exclusivement aux chauffeurs professionnels titulaires d'un permis C(E) et/ou D(E) et travaillant au sein des administrations locales et régionales bruxelloises.

Méthodes pédagogiques

Un simulateur de conduite 3D est utilisé.

Le simulateur est développé spécialement pour le perfectionnement de la conduite de poids lourds. Cela signifie que les autres usagers de la route réagissent au comportement du chauffeur d'une poids lourd/un bus.

L'utilisation d'un simulateur permet un apprentissage optimal de la conduite préventive. Les participants sont mis en situation d'urgence similaire à celle d'un accident. En étant confrontés à d'authentiques situations d'accident, les participants réagissent spontanément. Cela permet au formateur de donner les conseils adéquats et adaptés aux participants qui adopteront donc les comportements et attitudes de la conduite préventive.

Contenu

- Rappel des règle de sécurité
- Apprentissage de la conduite préventive afin d'appréhender correctement des situations d'urgence
- Temps de réaction
- Distraction
- Vitesse distance de sécurité
- Observation
- Estimation du risque
- Mesures de sécurité

Disponibilité au catalogue

Disponibilité (sous réserve d’inscriptions suffisantes) et conditions garanties jusqu’au 31 juillet 2024.